

La Commission scolaire des Hautes-Rivières investit plus de 4,6 millions \$ pour le maintien de son parc immobilier

Une somme de 4 655 151 \$ a été octroyée dans le cadre des mesures pour le maintien des bâtiments et la résorption du déficit de maintien

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 6 mai 2016 - La Commission scolaire des Hautes-Rivières confirme l'octroi d'une enveloppe de 4 655 151 \$ exclusivement dédiée au maintien de bâtiments du parc immobilier pour l'année scolaire 2015-2016.

L'enveloppe allouée provient de la mesure « Maintien des bâtiments » dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2016-2026. Chaque année, les dossiers acheminés au ministère sont traités en fonction des besoins prioritaires identifiés dans les milieux et les sommes octroyées couvrent le coût des travaux indispensables.

La Commission scolaire des Hautes-Rivières remercie Madame Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, ainsi que ministre responsable de la région de la Montérégie pour l'annonce de cette mesure et le soutien financier si important pour nos établissements scolaires.

Le Service des ressources matérielles en est d'ailleurs à planifier l'ensemble des travaux. La période des appels d'offre auprès des entrepreneurs et autres spécialistes se déroule bien. Des chantiers sont prévus dès la fin de l'année scolaire en cours.

De plus, la majorité des travaux sera réalisée par des entrepreneurs de la région. La Commission scolaire des Hautes-Rivières est un acteur important qui contribue au développement économique de tout le territoire qu'elle dessert.

Les travaux prévus au cours des prochains mois consisteront principalement en la réfection des installations sanitaires, le remplacement des contrôles et du réseau de distribution électrique, le remplacement de portes et de fenêtres, la réfection de toitures, la réfection de murs et de finis intérieurs et extérieurs, le remplacement de système de chauffage, la réfection de cours d'école, des travaux de drainage pluvial et de revêtement de sol, l'ajout d'un ascenseur, ainsi que des travaux de plomberie et d'électricité.

« Préserver la qualité de nos immeubles est essentiel pour offrir à nos élèves un environnement sain et sécuritaire propice à leurs apprentissages et aux membres de notre personnel un milieu de travail approprié à l'exercice de leurs compétences », a déclaré la présidente madame Andrée Bouchard.

À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

La Commission scolaire des Hautes-Rivières figure parmi les organisations de services publics les plus performantes. Elle accueille plus de 18 000 élèves jeunes et adultes répartis sur un territoire de 1 468 kilomètres carrés, couvrant 23 municipalités et 3 MRC. La CSDHR compte près de 2 500 employés qui ont à cœur d'offrir des services de grande qualité. Son parc immobilier se compose au total de 56 édifices, dont 50 établissements d'enseignement : 36 écoles primaires, 1 école à vocation particulière, 7 écoles secondaires, 1 centre de formation professionnelle, 1 centre de formation aux adultes et 1 centre d'expertise (siège social administratif). Plus de 90 % de son personnel œuvre en lien direct auprès des élèves, dont plus de 1 500 enseignants et professionnels. Pour sa part, le personnel du centre administratif travaille en coulisse et offre un soutien essentiel à la prestation de services aux élèves. La Commission scolaire des Hautes-Rivières est une actrice clé au plan du développement économique en Montérégie, et l'un des plus importants employeurs de la région. Pour en savoir plus, visitez le csdhr.qc.ca.

— 30 —

Source :

Julie Brassard

Service du secrétariat général et des communications

Téléphone : 450 359-6411, poste 7229 | Portable : 514 946-2223

brassardj@csdhr.qc.ca - Pour plus d'information, visitez le csdhr.qc.ca